



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/conference-de-presse-ensemble-pour.html>

Conférence de presse : Ensemble pour les enfants !

- Agenda des droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : jeudi 4 février 2010

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Quoi ?

Le Délégué général aux droits de l'enfant, son homologue néerlandophone le Kinderrechtencommissaris, UNICEF Belgique, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen et la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (un total de 39 organisations non gouvernementales de défense des droits de l'enfant), le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française ainsi que le Vlaamse Jeugdraad ont décidé de parler d'une seule voix lors de la pré-session du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU à Genève le 1er février prochain.

Une première pour la Belgique !

Tous les 5 ans, les autorités belges sont tenues de présenter un rapport sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, instance gardienne de la bonne application de la Convention par les Etats membres. La Belgique sera entendue en mai-juin 2010 par le Comité. Mais avant cette session, le Comité entend la voix du terrain, celles des ombudsmans et des ONG, qui sont également invités à présenter un rapport dit « alternatif ».

Les deux ombudsmans des enfants, les ONG francophones et néerlandophones ainsi que les représentants des enfants eux-mêmes, ont constaté, dans le texte de leurs rapports alternatifs respectifs, qu'il existe en leur sein des convergences et un large consensus sur les urgences et les priorités en matière de droits de l'enfant. Plutôt que d'enfoncer un seul clou avec plusieurs marteaux, de s'exprimer en ordre dispersé, de gaspiller un temps précieux pour les plus jeunes d'entre nous, ils ont décidé de construire ensemble une véritable défense de la cause des enfants, à l'échelon international, en se répartissant le temps de parole devant le Comité des droits de l'enfant.

6 axes prioritaires seront abordés à Genève, un par organisation ou institution représentée

- la violence à l'encontre des mineurs nationaux et étrangers
- la pauvreté infantile
- la santé et le bien-être
- la Justice des mineurs
- la promotion de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant
- la participation des enfants

Un rendez-vous pour les médias

Pour vous faire entendre les échos de ce consensus historique et inédit en Belgique en faveur de la défense des droits des enfants et des jeunes, le Délégué général aux droits de l'enfant, le Kinderrechtencommissaris, UNICEF Belgique, la Kinderrechtencoalitie, la CODE, le Conseil de la jeunesse de la Communauté française et le Vlaamse Jeugdraad vous donnent rendez-vous lors d'une conférence de presse le jeudi 4 février à 11h45.

Où ?

UNICEF Brussels Office
Rue Montoyer, 14
B-1000 Brussels

Belgium

RSVP jusqu'au mercredi 3 février 2010 - Une collation vous sera proposée.

Contacts

Délégué général aux droits de l'enfant : David LALLEMAND +32/474/95.19.03

Kinderrechtencommissariaat : Hilde CNUUDE +32/473/98.04.09

UNICEF Belgique : Maud DOMINICY +32/477/59.10.02

CODE : Frédérique VAN HOUCKE +32/473/71.01.40

Kinderrechtencoalitie : Jef GEBOERS +32/475/36.42.09

Liens utiles

Délégué général aux droits de l'enfant : <http://www.dgde.cfwb.be/>

Kinderrechtencommissariaat : www.kinderrechten.be

UNICEF Belgique : <http://www.unicef.be/language-selection.htm>

CODE : <http://www.lacode.be/>

Kinderrechtencoalitie : <http://www.kinderrechtencoalitie.be/>

Conseil de la Jeunesse d'expression française : www.cjef.be

Vlaamse Jeugdraad : www.vlaamsejeugdraad.be

Comité des droits de l'enfant : <http://www2.ohchr.org/french/bodies/crc/>